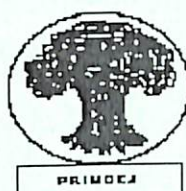


REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL
INTEGRAL DE LA MOYENNE CASAMANCE

PRIMOCA



- **Bilan de la phase I (1989 - 1995)**
- **Programme de la phase II**

Décembre 1995

SOMMAIRE

Acronymes

Caractéristiques du Département de SEDHIOU

I - RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME PRIMOCA

- I.1 Objectifs de base
- I.2 Objectifs généraux

II-REALISATIONS PHYSIQUES DU PRIMOCA

- 2.1 Activités à l'entreprise (COSVINT)
- 2.2 Activités de la Direction du Programme
 - 2.2.1 Activités de base
 - 2.2.2 Activités de promotion
 - 2.2.3 Crédit rural

III-IMPACTS DU PROGRAMME PRIMOCA

- 3.1 Désenclavement
- 3.2 Programme hydraulique
- 3.3 Electrification de la Commune de Sédhiou
- 3.4 Aménagements et protection des vallées
- 3.5 Education
- 3.6 Santé publique
- 3.7 Santé animale
- 3.8 Formation-Alphabétisation
- 3.9 Promotion d'opérateurs privés locaux
- 3.10 Autosuffisance alimentaire
- 3.11 Crédit rural

IV-OPPORTUNITE DE LA PHASE II

- 4.1 Pérenniser et développer les acquis du PRIMOCA
- 4.2 Maîtriser les effets de la dévaluation du Franc cfa
- 4.3 Compléter les infrastructures de base

V-CONTENU DE LA PHASE II

- 5.1 Programme d'actions de la phase II
- 5.2 Schéma de fonctionnement du PRIMOCA

VI-COUT DU PROGRAMME DE LA PHASE II

VII-CONCLUSION

Acronymes

- A A J A C/Colufifa:** Association africaine des jeunesses agricoles et culturelles/Comité de lutte pour la fin de la faim.
- A D A C:** Agence départementale d'appui à la commercialisation
- A F G V S:** Association des fédérations et groupements villageois de Sédhiou
- A R P M:** Artisans réparateurs de pompes manuelles
- ASSOLUCER:** Association de lutte contre l'exode rural
-
- CAPEC:** Caisse populaire d'épargne et de crédit
- C D E P S:** Centre départemental d'éducation populaire et sportive
- CEREEQ:** Centre expérimental de recherche et d'équipement du Sénégal
- C.F.A:** Centre de formation agricole
- C G O T:** Compagnie générale des oléagineux tropicaux
- C N C A S:** Caisse nationale du crédit agricole du Sénégal
- C I D E Z:** Centre d'initiatives pour le développement de la zone SUD
- COSVINT:** Consortium d'entreprises pour le développement international
-
- DISA/DA:** Division des statistiques agricoles/Direction de l'agriculture
-
- FADECBA:** Fédération des associations pour le développement communautaire du Balantaccunda
- FECAPS:** Fédération communautaire des agro-pasteurs de Sansamba
- FRDS:** Fonds de roulement départemental de Sédhiou
-
- G.I.E.:** Groupement d'intérêt économique
-
- ISRA:** Institut sénégalais de recherche agricole
-
- O.N.G.:** Organisation non gouvernementale
-
- PRIMOCA:** Programme de développement rural intégral de la moyenne casamance
- P.R.S.:** Projet rural de Sédhiou
- PROCOMS:** Promotion commerciale de Sédhiou
-
- RN 4 ou 6:** Route nationale N°4 ou N° 6
- SENCHEM:** Société de commercialisation des produits des industries chimiques du Sénégal
- SENELEC:** Société nationale de distribution de l'énergie électrique
- SONEES:** Société nationale d'exploitation des eaux du Sénégal
- SOFORAYE:** "Union" en Diola
- SODAICA:** Société du développement agricole et industriel de la casamance
-
- T.P.:** Travaux publics

CARACTERISTIQUES DU DEPARTEMENT DE SEDHIOU

1 / Situation antérieure au PRIMOCA

Le Département de Sédiou se caractérise, entre autres, par:

- un paysage géomorphologique quasi plat, parcouru par de nombreux ruisseaux tributaires des deux principaux cours d'eau que sont le fleuve Casamance et son affluent le Soungrougrou
- une superficie de 7300 km² soit 34,7% du territoire régional dont 10,85% de forêt classée;
- une population de 281.355 habitants (1988) qui connaît un taux de croissance annuel de 2,70%;
- une position méridionale, frontalière avec la Gambie au Nord et la Guinée Bissau au Sud; ce qui explique son climat de type soudano-guinéen;
- une forte prédominance de l'ethnie *mandingue* qui cohabite avec les *peulhs* sédentaires au Nord et à l'Est, les *diolas* à l'Ouest, les *balantes* et autres minorités ethniques, anciens immigrants venus de la Guinée, au Sud;
- une division sexuelle du travail très marquée qui confie aux hommes les cultures de plateau et aux femmes celles des rizières;
- une prédominance de petites unités de production agricole, faiblement équipées qui pratiquent une agriculture de subsistance et réalisent, en moyenne, 5 ha de cultures annuelles avec une superficie par actif de 0,44 ha;
- une forte pression sur les ressources foncières qui réduit la jachère et raréfie l'espace pastoral;
- un important dénuement des terres de plateau du fait des défrichements abusifs, des feux de brousse et de la monoculture arachidière;
- une importante avancée de la langue salée dans les bas fonds rizicultivés, particulièrement au cours des deux dernières décennies de sécheresse;
- un déplacement remarqué des pôles d'activités économiques à la périphérie (carrefour Diaroumé, Tanaff etc...) du fait de l'enclavement du centre;
- une importante population animale traditionnellement élevée.

Pourtant, en matière de projets de développement, le Département de Sédhiou est resté et demeure encore en bonne place dans la hiérarchie des préoccupations du Gouvernement Sénégalais avec, notamment en :

- **1949-1962**: la Compagnie Générale des Oléagineux Tropicaux (CGOT) avec une intervention localisée dans la zone du Séfa. Défrichement mécanique de 5000 ha et mise en culture arachidière en lots de 4 ha par 1 000 tributaires. Prestations de service pour les opérations mécanisées.
- **1962-1972**: la Société de Développement Agricole et Industriel de la Casamance (SODAIICA) qui poursuit les actions de la CGOT, amplifiant le défrichement. La zone concernée fut, par décret 62;291 du 30 avril 1965, classée zone pionnière sur 14-130 ha dont 130 ha réservés à la Station Agronomique IRHO-ORSTOM.
- **1972-1974**: BUD-SENEGAL avec prestations de service pour le labour et une intervention dans le domaine des céréales.
- **1974-1976**: le Projet Rural de Sédhiou (PRS I) financé à hauteur de 5 milliards Fcfa par la Banque Mondiale et la Caisse Centrale de Coopération Economique. Intervention limitée à la riziculture de bas fonds, de pente et plateau.
- **1976-1986**: le Projet Rural de Sédhiou (PRS II) financé à hauteur de 3,354 milliards F cfa par la Banque Mondiale et la Caisse Centrale de Coopération Economique. Encadrement des producteurs, assistance coopérative équipement et fourniture de facteurs de production, aménagements hydro-agricoles.

Tous ces projets ont suivi une approche sectorielle orientée vers des cultures spécifiques avec, comme finalité, l'augmentation de la production des arachides, du riz et du maïs, sans tenir suffisamment compte du système de production et de l'environnement. En effet, l'action s'est plus manifestée sur l'augmentation des superficies défrichées et cultivées que sur des améliorations variétales et agronomiques.

Les projets PRS I et PRS II ont cependant eu une meilleure orientation et ont connu des résultats notables dans les domaines de la production rizicole (colonisation des terres de plateau, améliorations variétales, aménagements hydro-agricoles, techniques améliorées de production, etc...) de l'équipement des producteurs et de la formation.

Toutefois il reste que l'approche sectorielle, l'encadrement lourd et parallèle vis à vis des autres institutions dans le département et la discontinuité ont représenté les points faibles qui n'ont pas permis de renverser l'appauvrissement des producteurs et la dégradation de l'environnement de la production agricole.

2 / Situation actuelle du Département de SEDHIYOU

Avec l'avènement de la Nouvelle Politique Agricole (NPA) en 1984, on assiste à une décentralisation et à une réorganisation des actions de développement, avec un accent tout particulier sur la responsabilisation, la participation, l'autodécision des producteurs et la privatisation des secteurs de la production. C'est dans cette dynamique que s'inscrivent les actions du PRIMOCA.

Le Programme de Développement Rural Intégral de la Moyenne Casamance considère, de façon combinée, les aspects productifs, économiques, socio-culturels et environnementaux du développement. Il se caractérise par:

- * *une approche globale qui intègre toutes les composantes économiques, sociales et culturelles du développement;*
- * *une interaction poussée entre urgence et développement qui série les actions **en interventions de base et en interventions de promotion;***
- * *une flexibilité des interventions qui permet l'adaptation périodique et continue du programme aux réalités du cadre en évolution;*
- * *un consensus et une participation à tous les niveaux des bénéficiaires.*

1 - RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME PRIMOCA

Dès 1982, la République d'Italie a prédisposé une importante subvention au profit du Sénégal pour appuyer les efforts de développement du pays, notamment dans le département de SEDHIUO.

Le coût du Programme a été de **26 milliards de Fcfa** dont **24 milliards de Fcfa** de don de la République d'ITALIE et **2 milliards** de contrepartie du Gouvernement du **SENEGAL**.

Ce Programme a démarré ses activités le 24 Mai 1989 pour une durée de 5 ans. Une partie des activités du PRIMOCA a été exécutée directement par la COSVINT (agence d'exécution) et l'autre partie par la Direction du Programme (D.P).

Initialement, le cadre de référence du Programme envisageait, sur une période de dix ans (1983-1993), d'améliorer notablement les conditions de vie des populations du département et amorcer un développement durable dans la région. Ce qui devait se traduire par la mise en place des instruments nécessaires pour amener les opérateurs économiques ruraux à choisir et produire ce qui convient le mieux et de la manière la plus adéquate.

Un certain nombre d'objectifs ont été donc retenus et traduits en activités dont la réalisation s'est achevée en janvier 1995 suite à l'épuisement du financement.

Ces objectifs se résument comme suit.

1.1 - Objectifs de Base

- Améliorer le niveau de la consommation par tête, par l'accroissement de la production céréalière qui doit être portée à 30.000 tonnes en 1993/95.
- Satisfaire les besoins en eau avec 25 l/J/hbt en zone rurale et 70l/J/hbt dans les grands centres et en infrastructure hydraulique pour le bétail.
- Améliorer les conditions d'hygiène et de santé des populations rurales et urbaines du département.
- Relever le taux de scolarisation primaire de 27 % en 1982 à 60 % en 1994.

1.2 - Objectifs généraux

- Elever de manière radicale les niveaux moyens de formation pour augmenter les capacités d'autogestion des populations.
- Réaliser un stade acceptable de satisfaction des besoins de base pour améliorer le cadre général de vie.
- Rompre l'isolement physique du département par rapport au reste du pays et améliorer les liaisons internes pour favoriser un développement commercial soutenu.
- Ouvrir l'accès aux facteurs de production à tous les producteurs avec une action spécifique envers les femmes et les jeunes.
- Promouvoir la diversification dans les productions.
- Soutenir l'associationnisme entre les producteurs comme instrument d'auto-organisation et véhicule d'innovation.
- Equiper l'espace rural pour la fourniture de services appropriés pour le développement.
- Promouvoir l'expansion des secteurs productifs non primaires, comme élément fondamental de support pour le secteur primaire par l'absorption de la force de travail en excédant dans les campagnes.

La détermination des objectifs cités ci-dessus est intervenue dès 1982, mais la mise en oeuvre du Programme sur le terrain a démarré effectivement en 1989, soit un décalage de sept (7) ans.

Ce décalage entre la conception et la réalisation du projet ainsi que l'érosion importante des ressources financières due à l'inflation des coûts des matériaux, entre autres facteurs, ont entraîné un réajustement à la baisse des objectifs initialement fixés.

C'est ainsi que le programme de désenclavement (construction de routes et pistes de production, remise en état des bacs, construction de câble de halage, etc...) a subi des réductions dans sa formulation initiale suite à la diminution des ressources financières du projet et à l'adaptation des standards des routes avec l'assistance technique d'appoint.

D'autres activités de base et de promotion n'ont pas pu également être réalisées par manque de ressources financières.

II - REALISATIONS PHYSIQUES DU PRIMOCA

Les réalisations du PRIMOCA ont été précédées par un programme d'urgence préparatoire.

A partir de 1987 ce programme d'urgence, circonscrit à la ville de Sédhiou, a permis :

- une reprise de la voirie de Sédhiou (construction d'une route goudronnée de 2,5 km reliant la Préfecture au débarcadère du bac de Sandinière et de 6 km de piste latéritique dans la commune) ;
- la construction d'un bâtiment pour l'Inspection Départementale de l'Education Nationale ;
- la réfection de 22 salles de classe dans 5 écoles de la commune ;
- la réfection de la maternité de Sédhiou ;
- l'équipement de la cité ex-PRS (10 villas);
- la réhabilitation de la pépinière forestière (clôture, puits équipé de motopompe et petit matériel);
- l'exécution d'enquêtes agricoles et sur l'élevage.

2.1 - Activités à l'entreprise (COSVINT)

1) Désenclavement du département

- 43 km de route bitumée avec une bande goudronnée large de 6 mètres sur une plate-forme de 9 mètres (*Sédhiou-Diaroumé-RN4*) ;
- 55 km de piste latéritique avec une bande de roulement de 8 mètres (*Sédhiou-Marsassoum-RN4*) ;
- restauration du **pont de Diaroumé** (longueur 340 m et charge maximale autorisée de 25 tonnes).

2) Construction de bâtiments

- . un édifice d'un étage pour les bureaux du crédit rural ;
- . une cité des experts avec quinze (15) villas, une (1) maison de passage de dix (10) chambres, un (1) réfectoire, et des aménagements extérieurs (voiries et réseaux divers...)
- . un bâtiment pour le service départemental de l'Hydraulique ;
- . un bâtiment pour le service départemental des TP ;
- . un atelier mécanique équipé.

3) Réfection de bâtiments

- . bâtiments de l'ex-PRS (bureaux et 10 logements) ;
- . bureaux des services techniques départementaux (agriculture, eaux et forêts, élevage, développement communautaire et service des TP) ;
- . un (1) laboratoire d'analyse de matériaux et de contrôle géotechnique pour le CEREQ au niveau du service des TP.

4) Installation de postes radio émetteurs-récepteurs

- . Installation d'une centrale radio à Sédhiou avec des postes émetteurs-récepteurs (10 fixes et 23 mobiles).

5) Alimentation électrique de la ville de SEDHIOU

- . renforcement de la capacité de distribution de la centrale de Sédhiou par l'installation d'un groupe électrogène de 380 KVA et ses accessoires.

6) Etudes et consultations

- . couverture aérienne du département de Sédhiou à 1/30.000 ;
- . plan général pour l'utilisation des ressources en eau et sols de la Moyenne Casamance (Département de Sédhiou) ;
- . plan d'aménagement des forêts classées ;
- . inventaire et programme de l'exploitation des ressources halieutiques des eaux intérieures.

2.2 - Activités de la Direction du PROGRAMME

2.2.1 - Activités de base

1) Construction de bâtiments

- . 20 bâtiments scolaires équipés (1 salle de classe, 1 bureau, 1 magasin et des toilettes) ;
- . 7 postes de santé équipés (infirmerie et maternité par poste)
- . 5 postes vétérinaires équipés ;
- . 5 bureaux des agents de promotion dont 3 nouveaux et 2 réfectionnés au niveau des 5 arrondissements du département ;
- . un magasin central ;
- . une station de service

2) Réfection de bâtiments

- . Centre de Formation Agricole (CFA):réfection de 11 bâtiments, des réseaux électrique et d'adduction d'eau ainsi que l'installation d'un réseau d'irrigation par aspersion sur une dizaine d'hectares.

.../...

3) Réalisation de points d'eau

fonçage de 180 puits équipés de pompes manuelles, équipement de 9 forages dont 6 nouveaux et installation des réseaux d'adduction.

LOCALITES	OUVRAGES EXECUTES
Ndiamacouta	1 château d'eau de 200 m ³ 4 bornes fontaines 1 abreuvoir 730 m de canalisation
Diana Malary	1 château d'eau de 150 m ³ 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 1160 m de canalisation
Bambaly	1 château d'eau de 150 m ³ 3 bornes fontaines 1 abreuvoir 792 m de canalisation
Djirédji	1 château d'eau de 150 m ³ 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 493 m de canalisation
Bémet Bidjini	1 château d'eau de 150 m ³ 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 545 m de canalisation
Sandiniéri	1 réservoir au sol de 100 m ³ 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 791 m de canalisation
Sansamba	1 réservoir au sol de 100 m ³ 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 288 m de canalisation
Séfa Bloc	réfection du château d'eau existant 6 bornes fontaines
Sédhiou	1 château d'eau de 250 m ³ 4000 ml de canalisation géré par la SONEES

Animation et sensibilisation pour la gestion des points d'eau avec la création des comités de gestion par le biais d'un GIE chargé de la sensibilisation des populations sur l'hygiène de l'eau ;

Entretien et maintenance des points d'eau : formation de dix (10) artisans forgerons pour la réparation et l'entretien des pompes manuelles installées sur les puits ; ces derniers ont créé le GIE "ARPM" (Artisans Réparateurs de Pompes Manuelles) fournissant des prestations de services aux populations bénéficiaires.

4) Activités du Centre de Formation Agricole

Le Centre, repris de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole, a pour objectifs :

- . la recherche d'accompagnement ;
- . la production de semences niveau 1;
- . la démonstration des techniques de culture et de la traction animale et la diffusion des thèmes techniques ;
- . la formation ;
- . la mécanisation agricole ;

Les activités amorcées en 1992 avec la mise en place du personnel technique d'exécution n'ont eu une certaine ampleur qu'au cours des années 1993 et 1994, avec notamment :

- * la formation et l'information techniques des opérateurs des projets de développement local intégré (projets-test), des membres des GIE et des élus locaux ;
- * l'aménagement de parcelles d'observation et de démonstration des techniques adaptées d'intensification de la production agricole, comme support concret aux activités de formation des opérateurs du secteur agricole ;
- * la production de semences certifiées, notamment des céréales, pour atténuer les difficultés d'approvisionnement auxquelles sont constamment confrontés les agriculteurs du département ;
- * la réalisation, en partenariat avec la Direction de l'Elevage, d'un Programme de Généralisation de Constitution de Réserves Fourragères ;
- * les actions d'appui et de suivi menées en direction des paysans, soit individuellement, soit dans le cadre de GIE, pendant l'hivernage ; cet appui a consisté en :
 - + des travaux de prestations de services mécaniques (labour, battage de céréales etc...) ;
 - + des conseils pour l'intensification de la production agricole (projet de promotion des cultures céréalières dans la plaine de Séfa) ;

- + des techniques d'aménagement et de mise en valeur des terres salées et acides des vallées, dans le cadre du programme de construction de digues anti-sel .

Réalisations du C.F.A

Les activités du C.F.A. réalisées dans le cadre des objectifs sus-mentionnés, se présentent comme suit :

* **Activités pédagogiques** : 14 séminaires ateliers ont été organisés au profit de 281 stagiaires (hommes et femmes), représentants de GIE ou de projets de développement local intégré (projets-test) et des élus locaux. Des thèmes divers comme les techniques agricoles, l'économie familiale, le développement communautaire etc... ont été traités au cours de ces séminaires.

* **Activités de terrain** : les essais de démonstration et de vulgarisation des acquis de la Recherche Agronomique ont porté sur 43,2 ha de culture intensive de riz, maïs, sorgho et arachide ; auxquels il faut ajouter les essais d'observation de cultures nouvelles comme le tournesol, le carthame et le sésame et l'aménagement, en collaboration avec l'équipe de gestion des vallées de parcelles pilotes sur des terres acides et salées des vallées de Bakoum et de Badiary.

Par ailleurs, il convient de signaler qu'en 1993, le Centre a initié et mis en oeuvre, en partenariat avec les membres des GIE de la plaine du Séfa, un projet de promotion des cultures céréalières sur 720 ha, pour un coût de 34 millions de F.CFA entièrement financés à crédit par la CNCAS (Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal)

* **Production de semences** : la production de semences a concerné 30,7 ha de riz, maïs et sorgho en partenariat avec l'ISRA (Bambey), la SENCHIM, les GIE et les CAPEC (caisses populaires d'épargne et de crédit).

* **Prestations de service** : depuis le démarrage des activités de terrain du Centre en 1993, environ treize millions F.cfa ont été générés comme recette dans le cadre des diverses prestations de service dont, notamment, le labour et les façons culturales, le battage des céréales et de l'arachide, l'hébergement au Centre , la vente de semences de riz et d'autres produits de récolte etc...).

5) Stations hydro-météorologiques

Pour collecter régulièrement des données fiables en vue d'une bonne maîtrise de la gestion des eaux seize (16) stations existantes ont été réhabilitées et huit (8) nouvelles stations créées, soit un total de vingt quatre (24) stations hydro-météorologiques. Actuellement ces stations fonctionnent normalement et sont gérées par les services compétents du Ministère de l'Hydraulique.

6) Etudes et aménagements des vallées

La baisse de la pluviométrie et la remontée consécutive de l'eau salée dans les cours d'eau du département ont entraîné une réduction, voire même une perte des superficies rizicultivables.

En vue de récupérer ces terres, un séminaire organisé sur la problématique de l'aménagement des bas fonds en Moyenne Casamance, a permis d'établir un plan d'actions pour l'aménagement des vallées par le biais de constructions ou de réhabilitation de digues anti-sel et d'ouvrages connexes.

Les réalisations dans ce domaine sont indiquées ci-dessous :

Badiary	800 m
Bakoum	1000 m
Saré Mory	80 m

La protection des vallées de Bakoum (100 ha) et de Badiary (100 ha) est complétée par un aménagement interne des terres facilitant leur mise en valeur agricole.

Une parcelle d'essai a été aménagée à Bakoum pour tester les variétés de riz qui s'adaptent mieux à ces sols sous influence marine. Les résultats obtenus (en moyenne 3 tonnes/ha) sont satisfaisants.

7) Alphabétisation fonctionnelle

Alphabétisation fonctionnelle pour les élus locaux et les responsables des groupements de producteurs avec la formation de 60 moniteurs et l'ouverture de 46 centres dans le cadre de conventions signées entre les organisations paysannes, les communautés rurales et le PRIMOCA ; cette activité a permis la confection de 16 ouvrages didactiques sur divers thèmes de développement.

Des émissions radiophoniques hebdomadaires en **mandinka** au niveau de la station de Ziguinchor pour informer les populations sur les objectifs et réalisations du PRIMOCA et pour recevoir leurs suggestions sur les activités du Programme.

Participation à la semaine nationale de l'alphabétisation.

8) Appui institutionnel et logistique

Des appuis divers ont été donnés à la municipalité de Sédhiou et aux différents services départementaux sous forme d'un renforcement en moyens humains et matériels. Des conventions spécifiques ont été signées avec la plupart de ces services techniques pour permettre un suivi évaluation des activités du projet.

2.2.2 - Activités de Promotion

Les réalisations dans ce domaine sont les suivantes :

1) Constructions et réfection

a) Pistes de production

* Construction de pistes latéritiques

Djibanar-Kounayan (1 km)

Goudomp-RN6 (1 km)

Diattacounda-RN6 (1,5 km)

Digue route de Eadiary (0,8 km)

* Réfection de tronçons de pistes

Sandinière - Tanaff (15 km)

Sédhiou - Bambaly (13 km)

Bambaly - El Harj-Médina SOUANE (25 km)

b) Bâtiments

* Constructions

10 salles de classe

1 maternité

3 centres apicoles

2 magasins céréaliers

1 atelier presse de sésame

1 usine d'extraction d'huile de sésame d'une capacité de 1600 t/an

4 ateliers-forges

2 quais d'embarquement de bétail

8 bâtiments pour les caisses populaires d'épargne et de crédit

1 bâtiment pour une fromagerie

4 poulaillers de CIE avicoles.

* Réfections

5 salles de classes

1 maternité

5 magasins céréaliers

le stade municipal de Sédhiou (clôture et terrassement)

la plate forme de la gare routière de Sédhiou

divers bâtiments (Centre de Santé, Préfecture, CDEPS etc...)

2) Programme hydraulique

Sur la base des requêtes des populations, cent (100) puits modernes ont été réalisés, en complément, soit pour l'alimentation humaine, soit pour soutenir la réalisation de projets productifs (agriculture, élevage, etc...).

3) Aménagements hydroagricoles et gestion des vallées

Comme précédemment annoncé, le PRIMOCA a consenti un important investissement (*environ 50 millions de F.cfa*) pour la construction de digues anti-sel et d'ouvrages connexes au niveau des vallées de Bakoum , Badiary et Saré Mory.

La mise en valeur de ces vallées a débuté avec :

- * l'aménagement d'une parcelle pilote de 2,3 ha dans la vallée de Bakoum ;
- * l'organisation des femmes de cette vallées en un GIE, pour garantir la pérennité et la rentabilité des investissements qui y sont consentis, grâce à une gestion et une mise en valeur collectives des ouvrages construits.
Ce GIE, immatriculé sous le N°93B225 a testé la culture de trois variétés de riz (*Rock 5, Dj 12519 Dj 684*) adaptées à l'acidité et à la salinité de la vallée. Les résultats positifs obtenus (rendement moyen égal à 3 tonnes / ha) ont amené les femmes de la vallées de Badiary à solliciter le même type d'appui qui leur a été donné dans le cadre d'une parcelle pilote de 6 ha.

L'encadrement a aussi incité les GIE de ces deux vallées à une intensification de la riziculture en les orientant vers le crédit rural. Ainsi, ayant adhéré aux CAPEC, ces GIE bénéficient de crédits de campagne pour l'acquisition d'engrais et de semences.

Il est à noter qu'en plus de la riziculture, ces GIE s'adonnent à la production maraîchère pour la prise en charge du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages réalisés.

4) Santé animale

L'objectif en matière de protection du cheptel est axé sur le renforcement des équipements et acquis sanitaires, le contrôle, voire l'éradication des pathologies épizootiques et enzootiques.

Les actions de santé animale ont concerné la lutte contre les maladies telluriques, les parasitoses et la mise en place de pharmacies vétérinaires. Les deux maladies à déclaration obligatoire, *peste et péripneumonie contagieuse bovines* font l'objet d'une campagne nationale de vaccination.

Dans ce cadre le PRIMOCA a procédé au renforcement du réseau de distribution des produits vétérinaires en fournissant le stock de base aux vingt trois (23) pharmacies vétérinaires gérées par les auxiliaires membres des GIE pilotes d'éleveurs. Ces derniers devant assurer un approvisionnement régulier en produits vétérinaires à travers l'ouverture d'un compte bancaire auprès de la CNCAS.

5) Banques de céréales

Le programme de banques de céréales a été initié en 1991 en vue notamment, d'une meilleure organisation de la commercialisation des produits céréaliers (mil, sorgho,, maïs et riz) dont les prix fluctuent notamment en cours d'année.

Le PRIMOCA a installé seize (16) magasins céréaliers dans le département ainsi réparties :

- . arrondissement de Djibabouya : 4
- . arrondissement de Bounkiling : 6
- . arrondissement de Diattacounda : 4
- . arrondissement de Diendé : 1
- . arrondissement de Tanaff : 1

6) Activités de commercialisation

Le préalable a été l'étude des problèmes de commercialisation de certains produits de la zone tels que les céréales, les produits horticoles, le bétail, les sous produits de l'élevage etc...

En 1993, l'option a porté sur les actions pratiques telles que la recherche de débouchés aux produits, l'assistance aux organisations paysannes dans les activités commerciales, la promotion des contacts entre producteurs et acheteurs, etc...

Cette orientation a abouti à la tenue d'un forum réunissant les producteurs, les commerçants et les transporteurs du département pour la mise en place d'une agence départementale d'appui à la commercialisation des produits (ADAC) de la zone.

Ce forum a permis également la création du GIE - Promotion commerciale de Sédhiou (PROCOMS) qui regroupe ces différents partenaires en vue de gérer, avec l'aide dégressive du PRIMOCA et les services techniques départementaux, le fonctionnement de l'agence départementale de commercialisation.

7) Projets-tests de développement local intégré

Les projets-tests visent un développement local intégré en recherchant une synergie entre les différents secteurs des activités économiques en collaboration avec des organisations paysannes structurées.

Six (6) conventions de projets-tests ont été signées avec ces organisations ou fédérations paysannes et mises en oeuvre dans les cinq (5) arrondissements du département.

L'assistance à ces projets-tests a consisté en des appuis institutionnels matériels, techniques et financiers.

Les activités menées ont permis la réalisation d'infrastructures telles que la fromagerie, les centres apicoles, les ateliers de forge, les mares naturelles aménagées et abreuvoirs, les quais d'embarquement pour la commercialisation du bétail, les pistes d'accès, les magasins céréaliers, les unités d'extraction d'huile de sésame, etc...

Le PRIMOCA a également fourni une assistance dans le domaine de la formation technique, de la recherche de financement bancaire et de la commercialisation (validation et écoulement des produits).

Il s'agit des projets-tests de :

- la FECAPS (arrondissement de Djibabouya)
- la FADECBA (arrondissement de Diattacounda)
- l'Union SOFORAYE (arrondissement de Bounkiling)
- l'AAJAC/COLUFIFA (arrondissement de Bounkiling)
- l'ASSOLUCER (arrondissement de Diendé)
- le SOUNA BALMADOU (arrondissement de Tanaff)

Les responsables de ces projets-tests ont créé avec d'autres associations paysannes et groupements villageois du département de Sédhiou, une ONG dénommée **AFGVS** (*Association des Fédérations paysannes et Groupements Villageois du département de Sédhiou*) reconnue sous le n° 010903/MFEF/DC.

2.2.3 - Crédit rural

1) Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS)

La convention de gestion et d'administration du **Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS)** a été signée entre le PRIMOCA et la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) en Janvier 1992.

Cet accord s'est concrétisé, en Juin 1992, par l'ouverture du bureau de la CNCAS de Sédhiou et la définition des conditions d'accès et d'éligibilité au crédit rural des populations et opérateurs économiques du département de Sédhiou.

Grâce à ce *Fonds de Roulement Départemental ou fonds de garantie*, le PRIMOCA est intervenu de manière significative dans l'octroi du crédit par la CNCAS avec les facilités suivantes :

- *la garantie à 70 % ou à 100 % selon le cas des crédits accordés par la CNCAS ;*
- *la prise en charge des frais de dossiers en faveur des caisses populaires d'épargne et de crédit "CAPEC" ;*
- *la participation à l'apport personnel exigé par la CNCAS ;*
- *l'octroi de ristournes pour les remboursements à échéance.*

Les opérations de la banque ont donné les résultats suivants:

- le total des comptes de dépôt est passé de 51 en Juillet 1992 à 1014 en Novembre 1995 avec des soldes respectifs de 21 millions de Fcfa et de 185 millions de Fcfa.
- les crédits consentis à plus de 180 GIE et associations paysannes dans la période, s'élèvent à près de 350 millions de Fcfa.

2) Programme des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC)

Fort du diagnostic des problèmes du crédit rural en général, le PRIMOCA a soutenu la mutualisation dans le département de Sédhiou, *la seule voie valable*, pour permettre le financement des activités des populations les plus démunies, notamment les femmes et les jeunes.

Cette option devenue *réalité* a suscité un engouement profond auprès des populations. Elle est aussi perçue comme porteuse d'espoirs pour résoudre en grande partie le financement des activités productives.

Les huit(8) caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) ont été implantées à la suite d'un large séminaire d'information des populations (élus locaux, représentants des organisations paysannes et services techniques départementaux).

Elles sont localisées à :

- *Walicounda (TANAFF)*
- *Niassène Diola (DJIBABOUYA)*
- *Bloc Village (DIENDE)*
- *Médina El Hadj Souané (DIENDE)*
- *Djiragone (BOUNKILING)*
- *Faoune (BOUNKILING)*
- *Sédhiou (Commune)*
- *Bambali (DIENDE)*

Les principales actions entreprises ont concerné :

- . la formation des membres des instances et des gérants ;
- . la construction de bâtiments équipés et la dotation en matériels et fournitures de bureau aux CAPEC ;
- . l'appui au conseil consultatif des CAPEC qui regroupe les présidents des caisses du réseau ; cette structure a pour mission générale de préparer toutes les conditions pour la création de *l'union des CAPEC du département de Sédhiou* ;
- . les séances de supervision du fonctionnement des CAPEC par les membres du comité de pilotage du PRIMOCA en collaboration avec les services techniques départementaux ;
- . l'obtention de l'agrément de ces CAPEC accordé par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

Le PRIMOCA a également appuyé la création d'une neuvième caisse à *Diafilon*, dans l'arrondissement de Djibabouya .

III - IMPACTS DU PROGRAMME PRIMOCA

L'exécution du programme a contribué de façon indéniable à lever en grande partie les contraintes d'un développement rural intégral qui considère de manière combinée les infrastructures, la production, les incitations technico-financières, les aspects socio-culturels et environnementaux.

A cet égard, il a été mis à la disposition du monde rural des investissements fixes, des services et des moyens techniques, une formation et un crédit rural approprié avec lesquels les dynamiques endogènes peuvent s'exprimer de façon positive.

Les impacts du programme peuvent s'analyser comme suit.

3.1 - Désenclavement

L'accès du département est facilité par la réalisation d'importantes infrastructures routières.

La route bitumée **Sédhiou-Madina Wandifa** et la restauration du **pont de Diaroumé** permettent de relier définitivement le chef-lieu du département à la route nationale N° 4.

La réfection de la piste **Sandinière-Tanaff** et l'appui au fonctionnement du bac Sandinière ont facilité de manière notable la liaison du département par Tanaff au chef-lieu de région (Kolda) et à Ziguinchor.

De même, la réfection de la piste **Sédhiou-Bambaly - Médina El Hadj Souané** permet une meilleure évacuation de divers produits primaires comme les bananes et les mangues des périmètres de la zone du Boudhié-Samine.

La construction de la piste **Sédhiou-Marsassoum-RN4** assure une liaison rapide entre la commune de Sédhiou et la partie ouest du département vers Ziguinchor par le bac de Marsassoum .

Globalement, le désenclavement de la commune de Sédhiou a rendu plus fluide le transport des personnes et des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur du département.

Ces axes routiers ont eu un impact important notamment sur l'approvisionnement régulier en biens de consommation et en facteurs de production dans des délais tout à fait acceptables.

En outre, leur effet sur le bien-être des populations peut s'apprécier notamment par la rapidité des évacuations sanitaires, par la création d'emplois dans différents secteurs tels que le transport, le commerce, etc...

Cependant, toutes ces réalisations sont concentrées dans la moitié Nord du département. La partie Sud connaît encore des problèmes importants d'enclavement. Par ailleurs, la liaison par *route goudronnée* de la ville de Sédhiou avec le chef-lieu de région (Kolda) demeure toujours une priorité.

3.2 - Programme Hydraulique

L'impact du programme hydraulique peut s'apprécier à plusieurs niveaux.

Des pénuries d'eau ont pu être évitées car les forages et puits profonds assurent une disponibilité de cette denrée en quantité et en qualité toute l'année. Le bien être des populations est ainsi raffermi par l'allègement des corvées d'eau pour les femmes, la baisse des maladies d'origine hydrique, grâce aux actions de sensibilisation autour des points d'eau.

Sur le plan agricole, le programme hydraulique a permis de conduire des cultures irriguées (maraîchage, périmètres bananiers...) ce qui a une incidence significative sur les revenus des ruraux et la qualité de l'alimentation. Les puits pastoraux ont également soulagé les éleveurs et ont ainsi réduit les conflits entre agriculteurs et pasteurs (préservation des zones cultivées).

En terme de création d'emploi, deux GIE ont été érigés pour assurer la sensibilisation des populations dans la gestion et l'exploitation des points d'eau d'une part et dans la réparation et la maintenance des équipements d'exhaure d'autre part. Dans ce cadre, il y a lieu de noter la responsabilisation des populations à travers les comités de gestion appelés à supporter progressivement les coûts de fonctionnement et de maintenance de ces points d'eau.

Enfin, de par la dispersion des puits, l'on peut considérer que le niveau satisfaisant atteint est très appréciable (un point d'eau tous les 2 km). Cependant ce maillage hydraulique devra être réduit jusqu'à 500 mètres à défaut d'avoir l'eau à domicile.

Toutefois, certaines zones à nappes d'eau salée n'ont pas pu bénéficier de puits, et les forages devront être davantage rentabilisés par leur raccordement aux villages satellites. Le programme de puits promotion n'a pas également pu satisfaire toutes les demandes des populations. Des requêtes sont restées sans suite, faute de ressources financières.

3.3 - Electrification de la Commune de SEDHIOU

Le renforcement de la centrale électrique de la commune de Sédhiou a permis à la Société Nationale d'Electricité (SENELEC) d'anticiper de dix (10) ans son programme d'investissement dans la zone, avec une satisfaction des demandes (accroissement des abonnés) et un approvisionnement correct en énergie électrique.

3.4 - Aménagements et protection des vallées

La protection des vallées et la récupération des terres salées pour la riziculture constituent un élément important dans la gestion des ressources naturelles du département de Sédhiou qui compte une quarantaine de vallées.

Les résultats encourageants obtenus dans ce domaine ne sont pas mesurables dans le court terme. Toutefois, il peut être noté des impacts positifs au niveau de la mise en valeur de la vallée de Bakoum, où des rendements intéressants ont été obtenus (3 t/ha pour la parcelle pilote) alors que la zone était devenue impropre à la riziculture.

L'intervention du PRIMOCA dans le domaine de la lutte anti-sel est restée cependant très timide au regard du niveau de dégradation atteint par les terres rizicultivables du département sous influence de la salinisation. Une extension des parcelles-test en milieu paysan devra être entreprise dans le cadre d'un programme d'envergure couvrant l'ensemble des vallées non encore protégées.

3.5 - Education

La construction de salles de classes et l'achèvement de l'électrification du lycée de la commune ont considérablement amélioré la fréquentation scolaire dans le département de Sédhiou, faisant ainsi passer le taux de scolarisation de 27 % en 1982 à 46 % en 1994.

Le PRIMOCA a également appuyé dix-neuf (19) écoles élémentaires à travers le **programme des activités scolaires** qui a permis de :

- *favoriser l'insertion de l'école dans son environnement par l'exécution d'activités productives en rapport avec les besoins du milieu ;*
- *initier les élèves à la gestion et à l'esprit coopératif ;*
- *lier l'école à la vie, l'enseignement à la production ;*
- *réduire le taux de déperdition scolaire.*

Il faut néanmoins reconnaître que l'objectif de 50 à 60 % de taux de scolarisation du Programme est loin d'être atteint (46 % en 1994). En outre plus de huit cent (800) abris provisoires subsistent encore à travers le département et sur les deux cent (200) demandes de salles de classes primaires seules quelques dizaines (35) ont pu être satisfaites.

3.6 - Santé Publique

La construction des sept postes de santé (infirmerie et maternité) dans les zones rurales, ainsi que les appuis en matière de soins de santé primaire (dotation en médicaments de première nécessité et sensibilisation des populations de la Commune et des villages environnants) ont permis une meilleure couverture sanitaire et développé le réflexe de **consulter** le personnel médical, d'où un traitement plus systématique des maladies.

Malgré les efforts importants déployés dans ce domaine, il y a encore des carences sanitaires importantes et les besoins en postes de santé à satisfaire pour une couverture sanitaire convenable du département sont importants.

Il s'y ajoute la nécessité de doter la ville de Sédhiou d'un **complexe sanitaire adéquat** (centre de santé ou Hôpital) pour répondre aux sollicitations multiples et permanentes des populations.

3.7 - Santé Animale

L'appui du PRIMOCA a permis une *couverture sanitaire de 40 %* du cheptel bovin du département par le déparasitage et par la lutte contre les maladies telluriques.

Les ovins ont bénéficié également d'un suivi permanent avec le programme de promotion des bergeries gérées par les femmes membres de certaines associations paysannes.

Les actions entreprises ont eu un impact sur les capacités organisationnelles et la responsabilisation des éleveurs par la gestion d'un fonds pastoral départemental ainsi que par la mise en place de petites pharmacies vétérinaires par les GIE d'agropasteurs appuyés par les relais techniques membres.

Une multiplication des postes vétérinaires et des parcs à vaccination de bétail contribuera sans aucun doute à consolider l'activité de l'élevage dans le département.

3.8 - Formation - Alphabétisation

Le PRIMOCA a investi dans la formation pour rendre les opérateurs économiques aptes à se prendre en charge eux-mêmes.

Dans ce cadre, le Centre de Formation Agricole a entrepris des séminaires sur différents thèmes et des séances de démonstration dont certaines sur les champs des producteurs. Cette activité a concerné plus de 260 personnes pour les séminaires et une trentaine d'hectares de démonstration.

Par ailleurs, il a été ouvert quarante six (46) centres d'alphabétisation gérés avec la participation des associations paysannes, les communautés rurales et l'Inspection Départementale de l'Education Nationale. A raison de trente (30) auditeurs par centre, le programme d'alphabétisation a touché plus de 1290 personnes si l'on considère les auditeurs libres.

Pour accompagner le processus d'autonomisation de la gestion du CFA et la diversification de ses partenaires, un appui conséquent doit encore être fourni à cette structure, future prestataire de services pour les associations paysannes et les autres partenaires potentiels.

3.9 - Promotion d'opérateurs privés locaux

La promotion des activités productives initiées par le PRIMOCA s'est concrétisée par l'émergence d'opérateurs privés dans différents secteurs.

Des opérateurs économiques du département ont pu créer de petites entreprises de production ou de commerce (aviculture, maraîchage, fruiticulture, embouche, transformation des produits, commercialisation ...).

Après une subvention initiale, les structures créées assurent le fonctionnement de leurs activités soit par autofinancement, soit par recours au crédit bancaire.

Un des résultats de cette émergence d'opérateurs économiques est une plus grande disponibilité des biens et services par rapport à la situation d'avant projet.

Durant l'exécution des projets de développement local intégré les constats ci-dessus sont également valables, leur particularité est l'accentuation de la gestion collective des différents secteurs avec la recherche de leur synergie. L'auto-promotion entreprise à travers la mise en place de ces projets-test s'est traduite par une rationalisation de l'exploitation des ressources locales. Il a été établi une complémentarité entre l'agriculture et l'élevage dans l'utilisation de la traction animale et de la fumure organique dans les parcelles.

Par ailleurs, le regroupement des troupeaux autour des mares naturelles aménagées pour l'abreuvement du bétail, a réduit la divagation des animaux sur les terres de culture. Il a également permis une régularité dans l'approvisionnement en lait de la fromagerie créée au niveau du projet-test de l'arrondissement de Djibabouya avec la Fédération des Agro-pasteurs de Sansamba (*FECAPS*). Cette fromagerie a une capacité de traitement de **300 l/j** et génère un revenu moyen de **800.000 F/mois**.

La réalisation des quais d'embarquement équipés de bascules pèse-bétail a une incidence positive sur la commercialisation des bovins dans le département, évitant aux éleveurs de conduire les animaux dans les marchés hebdomadaires hors du département ou de les vendre au niveau de l'exploitation à des intermédiaires spéculateurs (les téfankés).

D'autres relations intersectorielles sont également observées avec la mise en place d'unités de transformation de produits primaires : centres apicoles/apiculteurs, fromagerie/éleveurs, usine d'extraction d'huile de sésame/producteurs de sésame...

Ces unités de transformation consomment des services dont le PRIMOCA a appuyé la création : menuiserie, ateliers de forge pour la réparation des équipements ruraux, Agence Départementale d'Appui à la Commercialisation (ADAC) créée par le GIE-Promotion Commerciale de Sédhiou regroupant producteurs, transporteurs et commerçants...

Toute cette dynamique se traduit par une consolidation des exploitations traditionnelles et par la création de nouveaux emplois. Il s'en suit un accroissement des revenus ruraux et une limitation de l'exode rural.

La démultiplication de l'expérience des projets-tests aura pour effet d'amorcer véritablement le développement d'initiatives innovatrices dans la zone.

3.10 - Autosuffisance Alimentaire

Le PRIMOCA a entrepris au niveau du département un soutien important en faveur du développement de la céréaliculture avec un appui pour l'acquisition d'intrants, d'équipements agricoles par le recours à un crédit rural plus adapté et par la mise en place de banques de céréales.

L'impact de cette activité est mesurable par l'accroissement des superficies cultivées et peut s'apprécier au niveau des rendements observés dans le département. En effet, la production céréalière est passée de 44.114 tonnes en 1990/91 à 71.528 tonnes en 1993/94 (source DISA/DA)

Ces banques de céréales ont permis de pratiquer des prix plus rémunérateurs au moment des récoltes et facilité le remboursement des crédits de campagne.

Dans le cadre de la diversification des cultures, **le sésame** (*culture de complément* aux grandes cultures traditionnelles : *mil, maïs, arachide etc...*) a connu un développement rapide (*de 450 ha en 91/92 à près de 3 000 ha en 94/95*) grâce à l'installation d'une usine de trituration d'une capacité annuelle de 1 600 t entièrement gérée par une association paysanne (AAJAC-COLUFIFA) basée à Faoune.

3.11 - Crédit Rural

Le PRIMOCA a adopté une stratégie dont l'objectif est d'assurer la jonction entre le crédit classique et le crédit rural. Dans le domaine du crédit classique, le programme a permis l'implantation d'une **banque** (la CNCAS) à SEDHIOU, évitant ainsi aux opérateurs économiques d'aller à Ziguinchor ou à Kolda.

Le bureau CNCAS a permis l'ouverture de *1014 comptes avec un solde créditeur de 185 millions F cfa*, ainsi que l'octroi de crédits à plus de *180 entités collectives* (GIE et associations paysannes) pour un montant de *350 millions Fcfa*.

En matière de mutualisation, *neuf (9) caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC)* ou banques de proximité, sont implantées dans des zones marquées par le travail productif, à la fois consommateur et fournisseur de services.

Ces caisses accusent globalement *un effectif de 3325 membres et un niveau d'épargne de 52 millions F cfa*.

Ensuite, il s'y ajoute que le besoin ressenti dans ce domaine est celui d'un système de crédit adapté et unifié dans les campagnes, qui ait la confiance des petits producteurs, associés ou non, et qui soit en mesure de les satisfaire tout en contrôlant leur solvabilité. Il s'agira surtout d'étendre l'expérience des caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) aux zones non encore couvertes et de créer les bases d'une évolution de leur structure vers une **union des caisses**, et de renforcer davantage les capacités de gestion des organes des CAPEC.

IV - OPPORTUNITE DE LA PHASE II (consolidation)

A l'évidence, l'analyse des impacts positifs réels du programme fait ressortir des besoins encore importants d'appui et la nécessité de pérenniser les acquis dans le cadre d'une phase de consolidation.

4.1 - Pérenniser et développer les acquis du PRIMOCA

L'année 1995, marquant la fin du financement, a coïncidé avec la période où le projet a atteint sa vitesse de croisière avec des activités plus importantes encore en chantier ou en phase de finalisation.

Une analyse des conditions générales (environnement interne et externe) de l'exécution globale du projet ainsi que l'ampleur du réajustement subi par le programme initial rendent indispensable la mise en oeuvre d'une phase II pour la consolidation des acquis.

La phase II s'attachera dès son démarrage à asseoir les capacités d'autogestion des structures et des populations bénéficiaires des acquis de la première phase, afin d'assurer le succès du transfert de toutes les activités à leur profit. Elle vise à développer les actions dans le sens d'une maîtrise et d'une prise en main effective des activités productives par les populations bénéficiaires.

Les objectifs spécifiques recherchés sont :

- **renforcer l'efficacité des interventions et des capacités de décision et de gestion des collectivités de base pour permettre de pérenniser les acquis du PRIMOCA ;**
- **créer les conditions d'une démultiplication des interventions au niveau de la base.**

Il faut admettre par ailleurs que disposer d'un délai suffisant ne pourra que favoriser le transfert des activités ainsi développées aux structures et populations bénéficiaires.

A cet égard, il est utile de souligner que s'il est simple d'assurer un transfert physique des équipements et biens du projet, il n'en demeure pas moins que l'utilisation et la gestion de ces équipements est un problème complexe et de longue haleine pour lequel le PRIMOCA ne ménagera aucun effort pour en garantir le succès.

4.2 - Maîtriser les effets de la dévaluation du Franc cfa

La dévaluation du F.cfa rend également nécessaire un encadrement rapproché des populations pour le succès du transfert de responsabilité qui doit être opéré à leur profit.

En effet, le contexte inflationniste qu'elle engendre mérite un suivi pour assurer un bon dénouement des activités de production initiées (approvisionnement en intrants, commercialisation des produits agricoles et activités des petites entreprises de transformation, ajustement et dénouement des crédits contractés...).

Il convient de remarquer que ce contexte inflationniste rend plus compétitives les productions locales.

4.3 - Compléter les infrastructures de base

Afin de réaliser intégralement les objectifs initiaux du PRIMOCA, la phase II comprendra également des investissements de base dont la réalisation avait été différée ou réajustée. Il s'agit surtout de travaux de désenclavement du département

La densification du réseau d'infrastructures sanitaires, scolaires, hydrauliques et le développement du crédit rural sont également visés par le programme de cette phase durant laquelle il est aussi prévu la consolidation et la démultiplication des projets de développement local intégré.

V - CONTENU DE LA PHASE II

5.1 - Programme d'actions de la phase II

Le présent programme complémentaire pour la consolidation du processus d'auto-développement déjà amorcé dans le département de Sédhiou et pour la promotion d'activités nouvelles pertinentes, mettra l'accent sur les volets suivants :

- **le désenclavement interne** du département (*pistes de production, et construction de la route bitumée Diendé-Kolda*) ;
- **l'éducation et la santé** avec des constructions nouvelles et la *réhabilitation des infrastructures existantes* ;
- **l'hydraulique** avec le *fonçage de puits et de forages ainsi que le raccordement des villages aux forages existants* ;
- **le développement d'un crédit rural approprié** par le biais des caisses populaires d'épargne et de crédit ;
- **le développement rural** (*intensification et diversification des cultures, aménagements hydro-agricoles, productions horticoles, animales et forestières et projets de développement local intégré.*)

5.1.1 - Le désenclavement

Construction de pistes et bitumage de routes principales

Les travaux concernent :

- le bitumage de la piste latéritique *Sédhiou-Marsassoum-RN4* sur toute sa longueur 65 km ;
- la construction de la route goudronnée *Diendé-Kolda* devant renforcer la liaison de Sédhiou avec l'extérieur du département, notamment avec la capitale régionale ;
- l'acquisition de deux (2) pirogues motorisées à *Bambali* pour faciliter la traversée du fleuve Casamance vers *Diattacounda* ;
- la reprise de la bande de roulement du pont de *Diaroumé* ;
- la réhabilitation de la piste d'atterrissage du *Séfa* pour favoriser le tourisme, et faciliter les traitements phytosanitaires etc... ;
- la construction de 120 km de pistes de production dans les zones de grande production .

Les axes suivants seront ciblés en priorité :

- la piste *Kamoya-Diaroumé* (35 km)
- la piste *Sandiniéry-Karantaba-Mayofara* (56 km)
- la piste *Djinani-Tankon* (10 km)
- la piste *Sansamba-Touba* (11 km)

5.1.2 - Les bâtiments

Les nouvelles constructions proposées concernent l'éducation, la santé publique, la santé animale, la pêche, et les infrastructures sportives.

L'Education

L'évaluation concluante des interventions dans ce domaine, et les réalisations qui demeurent toujours en deçà des demandes exprimées par les populations commandent une poursuite des constructions scolaires et des innovations pédagogiques.

Concernant les constructions scolaires, il convient de remplacer les abris provisoires servant de salles de classe dans la plupart des zones rurales du département (187 abris provisoires recensés).

Pour l'enseignement secondaire, une dotation supplémentaire de 10 classes est proposée.

Par ailleurs, dans le cadre des activités scolaires, le nombre de jardins potagers scolaires créés devrait passer de dix neuf (19) actuellement à cinquante (50), de manière à étendre significativement l'expérience en cours avec un appui en moyens de conservation des produits issus de ces jardins potagers (ex : oignons).

De même, trois (3) boutiques scolaires supplémentaires permettraient de garantir une couverture minimale du département pour faciliter l'accès des élèves aux ouvrages scolaires.

La Santé publique

En matière de santé publique, l'enclavement du département justifie la nécessité d'une couverture renforcée, d'autant que le département de Sédhiou compte à lui seul 48 % de la population totale de la région de Kolda.

Il est donc prévu la réhabilitation et l'équipement du centre de santé de Sédhiou dont la construction date de 1875, et l'augmentation des postes et cases de santé.

La Santé animale

Pour une meilleure exécution des missions dévolues à ce secteur, l'accent sera mis sur les axes ci-après :

- la multiplication des postes et des pharmacies vétérinaires
- l'organisation et la formation des éleveurs en vue de leur donner une mentalité d'opérateurs économiques véritables ;
- la redynamisation des groupements de producteurs existants ;
- la réhabilitation de l'abattoir de la commune de Sédhiou.

La Pêche

Dans le cadre de la relance des activités dans ce secteur, la réhabilitation et l'équipement du centre de pêche de Goudomp ainsi que la formation et l'appui des groupements de pêcheurs sont nécessaires.

Les Infrastructures sportives

Les appuis suivants sont retenus :

- la réhabilitation du CDEPS ;
- l'aménagement d'un terrain de sports multifonctionnel dans la commune de Sédhiou ;
- la réhabilitation des bâtiments de l'ex-SODAICA (SEFA) et leur transformation en auberges des jeunes.

Les Eaux et Forêts

Pour mieux appuyer les actions de protection et de gestion des forêts, il est prévu le renforcement du service départemental des Eaux et Forêts en équipements pour lutter contre les feux de brousse. Il est également retenu un programme de sensibilisation des populations en vue de la maîtrise et de l'application du nouveau code forestier.

5.1.3 - Programme Hydraulique

Les requêtes enregistrées pour le fonçage de puits durant la première phase du projet montrent que les besoins aussi bien en nombre qu'en équipements d'exhaure (pompes manuelles) dans ce domaine ne sont pas satisfaits.

Par conséquent, il est prévu d'une part la réalisation de *cinquante puits modernes* pour développer l'horticulture, l'élevage et les activités agro-industrielles, et d'autre part la fourniture de *cent pompes manuelles* (50 pour les puits déjà construits et 50 pour équiper ceux du programme complémentaire), ainsi qu'une assistance au GIE des artisans réparateurs des pompes manuelles (ARPM) chargé de la maintenance et de la réparation de ces équipements.

Le programme prévoit, en outre, les actions suivantes :

- la réalisation de *trois (3) nouveaux forages équipés* dans les zones salées où il n'est pas indiqué de foncer un puits;
- l'aménagement et l'extension des réseaux d'adduction d'eau ainsi que la construction de bornes fontaines et abreuvoirs.

Le PRIMOCA aidera aussi à résoudre la problématique de la maintenance conformément à la nouvelle politique de gestion et de maintenance des infrastructures hydrauliques.

Cette nouvelle politique s'articule autour de :

- *la sensibilisation des populations pour l'hygiène de l'eau et la participation dans les coûts de fonctionnement des équipements.*
- *la formation des opérateurs au niveau des villages ;*
- *la mise en fonction d'un circuit d'approvisionnement en pièces détachées avec l'identification des partenaires commerciaux, la fourniture d'un fonds de roulement et la mise à disposition d'un magasin.*

COÛT DU PROGRAMME HYDRAULIQUE

N°	Désignation	Unité	Quantité	P. unitaire	P. total
1	Exécution de 3 forages	ml	450	300 000	135 000 000
2	Châteaux d'eau de 150 m ³	U	3	55 000 000	165 000 000
3	F. et P. de conduites	ml	56 000	7 000	392 000 000
4	Bornes fontaines	U	48	700 000	33 600 000
5	Abreuvoirs	U	3	2 000 000	6 000 000
6	Puits de Ø 1,80 m	U	50	5 000 000	250 000 000
7	Maintenance Sensibilisation	F		15 000 000	15 000 000
8	Pompes manuelles	U	100	1 500 000	150 000 000
9	Assistance GIE/ARPM	F		5 000 000	5 000 000
	Sous total				1151600000
	Etudes et contrôle 15%				172 740 000
	Imprévus 10%				115 160 000

TOTAL GENERAL : 1 439 500 000 F CFA

5.1.4 - Activités de développement rural

Un des objectifs fondamentaux du PRIMOCA est la promotion des activités productives à large impact sur les populations, en favorisant, autant que faire se peut, l'associationnisme entre producteurs. C'est ainsi qu'il été mis sur pied l'ONG des Fédérations et Groupements Villageois du Département de Sédhiou (AFGVS)

La mission de cette ONG est essentiellement d'assurer le relais et la pérennisation de l'ensemble des activités menées dans le cadre de l'exploitation et de la gestion des ressources naturelles existant dans la zone. Il s'agira, pour elle, de doter ses membres (les populations rurales) *de connaissances, de savoir-faire et de moyens technico-financiers*, afin d'optimiser l'exploitation des potentialités économiques du département.

Durant la phase II, le programme des activités qui sera mené en partenariat avec l'ONG, *répondant principal des bailleurs de fonds*, concernera essentiellement :

- . *l'intensification et la diversification des cultures ;*
- . *les aménagements hydroagricoles et la gestion des vallées ;*
- . *les productions horticoles ;*
- . *les productions animales ;*
- . *les activités forestières ;*
- . *la consolidation et la démultiplication des projets de développement local intégré ;*
- . *le crédit rural.*

Toutes ces activités seront sous-tendues par une alphabétisation fonctionnelle pour assurer une meilleure productivité.

Par ailleurs, l'ONG s'attachera à parfaire son organisation en vue d'une gestion efficace des activités qu'elle s'est assignées.

Ainsi, l'accent sera mis sur l'information et la sensibilisation de tous les membres sur la mission et les objectifs de l'ONG: Les activités seront gérées en filières dans le but de décentraliser les différentes tâches à mener, d'impliquer et de responsabiliser les membres à la base.

Les filières suivantes pourraient être mises en place :

- . *filière approvisionnement (intrants et matériels) ;*
- . *filière sésame ;*
- . *filière productions animales ;*
- . *filière commercialisation et transformation des produits agricoles et forestiers ;*
- . *filière information, Education et Communication (I.E.C)*

A) Intensification et diversification des cultures

Elles se traduiront essentiellement par :

- l'appui à l'installation d'un réseau de distribution d'intrants et de matériel agricole par le biais du crédit rural en vue de l'augmentation des surfaces cultivées ;
- la multiplication des banques de céréales et la création d'unités de transformation des produits céréaliers (mil, maïs, riz, fonio etc...) afin d'alléger les travaux de la femme rurale qui assure l'essentiel du travail productif dans la zone ;
- les démonstrations de techniques culturales appropriées ainsi que l'approvisionnement en semences améliorées notamment pour la culture du sésame qui connaît actuellement un rapide développement dans la région.

B) Aménagements hydroagricoles et gestion des vallées

La récupération des terres salées (13 000 ha) demeure une préoccupation constante des populations rurales du département. Dans ce cadre, le PRIMOCA a défini une méthodologie d'intervention (critères de sélection et classification des vallées récupérables).

Compte tenu des résultats satisfaisants obtenus dans les vallées déjà aménagées, cinq vallées sont retenues pour être mises en valeur. Il s'agit des vallées de::

Tanaff :	300	ha
Farankounda:	300	ha
Bambali	80	ha
Diendé	80	ha
Tintinkom	160	ha

Les actions à mener pour la mise en valeur de ces vallées comprendront les volets suivants:

Etudes d'exécution : topographie, pédologie, ingénierie...

Infrastructures : digues anti-sel, digues de retenue et ouvrages de régulation, diguettes suivant courbes de niveau.

Mise en valeur : amendement, parcelles de démonstration...

Formation : organisation des exploitants, alphabétisation, transfert de techniques culturales et recours au crédit rural.

C) Productions horticoles

Le département de Sédhiou qui correspond à la Moyenne Casamance, présente des conditions pédo-climatiques très favorables au développement des cultures maraîchères et fruitières.

Cependant, ces secteurs sont caractérisés par un manque d'organisation et d'encadrement tant sur le plan de la production, que de l'écoulement, du fait de l'enclavement de la zone. Avec l'avènement du PRIMOCA, des périmètres irrigués sont nés autour des points d'eau réalisés par le projet, et une opération de greffage de manguiers est également initiée pour l'amélioration des vergers existants .

Ces actions déjà entamées pourraient faire de la Moyenne Casamance les secondes "*Niayes*" du Sénégal si elles sont poursuivies dans le cadre d'un crédit rural approprié. C'est dans ce sens qu'il est proposé la poursuite de l'opération de greffage des manguiers, et la réalisation de cinq (5) périmètres horticoles autour des forages de :

- . *Bémet Bidjini, Sansamba* (arrondissement de Djibabouya)
- . *Bambaly, Dianah Malary* (arrondissement de Diendé)
- . *N'Diamacouta* (arrondissement de Bounkiling)

En outre, ces périmètres permettront d'utiliser les surplus d'eau en générant ainsi les ressources financières nécessaires pour assurer le fonctionnement et l'entretien régulier des forages concernés.

D) Santé et Productions animales

Le département de Sédhiou compte :

- . 110 000 têtes de bétail ; soit 27 % du cheptel régional, et 4 % du cheptel national ;
- . 85 850 petits ruminants, 4 000 asins, 2 000 équins, 23 000 porcins et 1 435 000 volailles.

1) Santé animale

* Objectifs :

- . renforcement des acquis sanitaires ;
- . contrôle, voire éradication des pathologies épizootiques et enzootiques avec la participation des agro-pasteurs.

L'opération s'articule sur la lutte contre les maladies animales et la mise en place de pharmacies vétérinaires.

*** Perspectives :**

- . amélioration de l'écran immunitaire protecteur qui est de 40 %
actuellement à 70 % au moins en attendant une éradication définitive.
- . densification du réseau de pharmacies villageoises devant être gérées
par les agro-pasteurs et formation d'auxiliaires pour les premiers soins
de base.

2) Productions animales

a) Filière viande bovine

*** Objectifs :**

- . approvisionnement des populations en viande de qualité ;
- . favoriser la recherche de gains par la pratique de l'embouche ;
- . promouvoir un élevage commercial du bétail au poids ;
- . favoriser l'évolution de systèmes extensifs de production vers des
systèmes semi-intensifs voire intensifs ;
- . réduire voire éliminer les conflits entre agriculteurs et éleveurs par la
délimitation des parcours de bétail, l'identification et l'amélioration des
mares naturelles et le parcage collectif des troupeaux ; ceci permettra,
entre autres, de lutter contre les vols de bétail.

*** Perspectives :**

- . créer des conditions de transformation et de conservation des produits
animaux (abattoir et chaînes de froid) ;
- . faciliter l'accès au crédit rural aux producteurs et professionnels ;
- . asseoir un réseau de distribution à des prix rémunérateurs.

b) Filière viande ovine

*** Objectifs :**

- . valorisation du développement d'une race ovine trypanotolérante ;
- . intensification de l'élevage ;
- . promotion d'activités féminines.

*** Perspectives :**

- . amélioration des conditions d'élevage ;
- . amélioration des paramètres zootechniques ;
- . accroissement du revenu.

c) Filière avicole

*** Objectifs :**

- . redynamisation et promotion du secteur avicole.

*** Perspectives :**

- . vaccination contre la Newcastle et utilisation des compléments alimentaires d'origine locales, dans les zones rurales ;
- . intensification des productions par l'exploitation de filières à cycle court (poulets de chair), dans les Communes ;
- . organisation des aviculteurs et du réseau de commercialisation ;
- . réhabilitation et exploitation d'une ancienne fabrique de provendes dont la gestion sera confiée aux aviculteurs.

d) Filière lait

*** Objectifs :**

- . créer un pôle de développement par la collecte et la transformation des produits laitiers ;
- . fournir des produits de qualité aux populations ;
- . participer au transfert de technologies.

*** Perspectives :**

- . mise en place d'un réseau de collecte du lait ;
- . création d'une unité semi-industrielle de transformation des produits laitiers de plus grande capacité (2 000 l/j) que l'actuelle fromagerie qui ne fait que 300 l/j.
- . Elargissement du circuit de commercialisation des produits (conquête du marché national)

e) Filière apicole

* Objectifs :

- . relance de l'apiculture ;
- . modernisation des ruches, des techniques d'extraction et de conditionnement.

* Perspectives :

- . organisation, formation et équipement des apiculteurs ;
- . multiplication des unités de traitement de miel et de cire ;
- . organisation du circuit de commercialisation.

f) Filière pêche

* Objectifs :

- . augmentation du volume des captures de qualité ;
- . conservation et stockage des produits ;
- . faciliter l'écoulement des mises à terre.

* Perspectives

- . mise en oeuvre du plan d'actions pour le développement de la pêche à court, moyen et long termes déjà élaboré par le PRIMOCA :
 - * l'équipement des GIE de pêcheurs ;
 - * la réhabilitation du Centre de Formation de Goudomp ;
 - * l'installation d'une unité de fabrique de glace en écailles d'une capacité de 1 500 tonnes par an environ;
 - * un programme de motorisation des pirogues ainsi que l'acquisition de containers isothermes.

E) Activités forestières

Le département de Sédhiou abrite douze (12) forêts classées pour une superficie de 80.000 ha. Suite aux effets climatiques (sécheresse) et aux actions anthropiques néfastes (feux de brousse, cultures extensives, exploitations abusives et clandestines), le patrimoine forestier du département se dégrade et se rétrécit progressivement. C'est pour sauvegarder ces ressources forestières qu'il a été mis en oeuvre un important volet agro-forestier comprenant :

- . l'aménagement de la forêt de Diendé avec ouverture de pare - feux et plantation d'anacardiers ;
- . une opération de plantations communautaires : bois de village et axes routiers ;
- . la vulgarisation de 150 foyers améliorés;

Pour mieux appuyer les actions de protection et de gestion de l'environnement en général et des forêts en particulier, il est prévu la mise en place d'un vaste programme d'appui aux initiatives communautaires, d'animation et de sensibilisation des populations autour du nouveau code forestier et du plan régional de gestion des ressources naturelles en cours d'élaboration.

En outre, la matérialisation des limites réelles des forêts classées du département est envisagée ainsi que l'ouverture de 150 km de pare-feux autour des forêts les plus menacées.

F) Consolidation et démultiplication des projets de développement local intégré ou projets-test

Les principaux objectifs assignés aux projets-test dans le cadre de leur consolidation et de leur démultiplication sous l'égide de l'ONG/AFGVS sont essentiellement :

- . accroître la production céréalière et promouvoir la commercialisation des céréales, du bétail, des produits laitiers et apicoles des produits de cueillette etc...
- . assurer un service artisanat de qualité proche des producteurs ;
- . accroître les revenus des populations pour favoriser l'épargne en vue d'un autofinancement du développement à la base..

Il s'agira pour la réalisation d'activités productives jugées rentables et socialement acceptables par le biais de convention, de procéder à :

- la construction ou la réhabilitation d'infrastructures diverses (mares et abreuvoirs pour le bétail, bâtiments abritant les petites agro-industries rurales : centre apicole, fromagerie, atelier-forge, les banques de céréales, pistes de production, puits etc...) ;
- l'acquisition de matériel et d'équipements variés (presse à huile, concasseurs à palmiste, moulin à mil, etc...) pour la transformation, la conservation et la commercialisation des divers produits.

Les domaines d'intervention de ces projets-test concernent la gestion et l'exploitation des ressources naturelles de la zone. Les activités à mener ont généralement trait à la céréaliculture, la gestion des ateliers-forges (maintenance et fabrication de matériel agricole) l'élevage bovin et ovin, la menuiserie, la maçonnerie, l'apiculture, la formation, l'alphabétisation, la pratique de nouvelles cultures (sésame), l'exploitation forestière, la conservation et la transformation des produits (oignons, miel, huile de sésame, huile de palme, produits laitiers etc...).

Compte tenu de l'expérience acquise tant sur le plan de la méthodologie d'approche que des résultats satisfaisants obtenus, il est prévu la consolidation et la démultiplication des projets-test qui devront être bâtis avec des groupements dynamiques et organisés.

G) Crédit rural

L'émergence et la promotion d'opérateurs économiques s'investissant dans les filières de la production, de l'approvisionnement, de la transformation, du transport et de la commercialisation exigent la mise en place d'un crédit rural approprié.

La stratégie du PRIMOCA s'est inscrite, dès le départ, dans la perspective de la mutualisation avec un réseau comprenant actuellement huit (8) caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) qui fonctionnent depuis le mois de Mai 1993 sur un potentiel de vingt (20).

Ces CAPEC viennent de démarrer leurs activités. Elles n'ont pas encore le temps d'avoir l'expérience suffisante d'une institution financière réelle. C'est pourquoi le renforcement du Fonds de Roulement Départemental pour améliorer la capacité d'intervention des caisses, ainsi que la formation des organes dirigeants aux tâches de gestion sont également proposés.

Pour permettre une bonne couverture du département et répondre aux demandes des populations, la phase II visera à construire et rendre opérationnelles les 12 nouvelles caisses: ce qui permettra d'avoir une CAPEC par communauté rurale. Une allocation de 1 milliard Fcfa est demandée pour couvrir les activités du Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS) ou **Fonds de garantie du crédit** ainsi que l'installation et le fonctionnement de ces caisses.

Par ailleurs, malgré sa dénomination de Caisse de Crédit Agricole, la CNCAS reste encore une banque mal adaptée aux réalités du monde rural. C'est dans ce sens que la phase II tentera de rapprocher la banque de ses clients à travers le relais de ces Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit.

5.1.5 - Centre de Formation Agricole (CFA)

1) Généralités

La création du Centre de Formation Agricole (C.F.A) dans l'enceinte de l'ancienne Station Expérimentale du Séfa a nécessité la signature, entre l'Institut Sénégalais des Recherches Agricoles (ISRA) et le PRIMOCA, d'un protocole d'accord en date du 23 Octobre 1990 par lequel, l'ISRA met cette dite Station à la disposition du PRIMOCA pour toute la durée de son programme.

L'état de délabrement des infrastructures était tel que le PRIMOCA devait réaliser des investissements importants, estimés à *300 millions F.cfa*, pour :

- * la réfection de bâtiments dont 5 bureaux, 2 logements, 1 centre d'accueil de 4 chambres et 1 cuisine et 3 auditorios (salles de cours) ;
- * la réfection du réseau de distribution d'eau et d'électricité et l'alimentation en eau du village limitrophe de Bloc, grâce à la construction de 6 bornes fontaines;
- * la construction d'un forage de 100 m³ / heure et l'aménagement d'un réseau d'irrigation par aspersion sur 10 ha pour la production de semences;
- * l'acquisition d'un lot important de matériels et d'équipements agricoles (tracteurs et machines).

2) Objectifs du C.F.A

Le Centre de Formation Agricole (C.F.A) a pour objectifs :

- * assurer une formation pratique aux agro-pasteurs par le biais des activités pédagogiques (séminaires ateliers) et des actions sur le terrain (parcelles de démonstration et de vulgarisation des acquis de la Recherche Agronomique en matière de techniques agricoles performantes ;)
- * produire des semences de base et des semences certifiées pour combler le déficit constant du département et contribuer de cette manière à l'approvisionnement régulier des producteurs en semences de bonne qualité ;
- * fournir des prestations de service (labour, semis et battage).

3) Perspectives du C.F.A

Les perspectives du C.F.A s'inscrivant dans le cadre d'une autonomie de gestion, ont fait l'objet de plusieurs consultations pour en déterminer le cadre juridique approprié et proposer les créneaux porteurs pouvant permettre de le pérenniser et de le rentabiliser .

De ces consultations, il ressort qu'une gestion autonome du Centre est possible avec le *statut d'Association* et l'appellation de **Centre d'Initiatives pour le Développement de la ZONE SUD (CIDEZ)** qui est plus conforme à la mission qui lui est assignée.

Concernant les créneaux porteurs, il a été suggéré la *diversification des prestations de service dans le cadre d'un partenariat dynamique et formel, avec, principalement :*

** le développement et la promotion de l'arboriculture fruitière ;*

** l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme de production de semences céréalières par l'installation d'une unité de traitement et de conditionnement .*

Tout cela suppose nécessairement et préalablement, d'une part, *l'amélioration du drainage et de la fertilité des sols* du domaine du Centre de Formation Agricole et d'autre part, *une dotation complémentaire en machines agricoles et équipements(charrue à disques pour billonnage, fraise rotovator pour l'émottage et le planage)*.

5.1.6 - Parc d'engins et Atelier mécanique

Le parc d'engins a été acquis par le Primoca dans le cadre de la réalisation des infrastructures de support au développement socio-économique du département de Sédhiou en particulier et de la zone Sud en général.

Dans cette optique, la direction du Primoca mettra, **sous forme de location**, le parc d'engins et les équipements à la disposition des entreprises privées chargées d'exécuter des travaux dans la zone (travaux de génie civil, construction et /ou réfection de pistes de production, digues anti-sel etc...) .

Il en est de même de la gestion de l'atelier mécanique.

5.2 - Schéma de fonctionnement du PRIMOCA

Le rôle de la Direction du Programme, **agence départementale de coordination** des différentes interventions sera essentiellement de *concevoir, coordonner, programmer et contrôler* l'exécution des différentes activités en faisant largement appel à des prestataires privés locaux. Ce qui facilitera à terme son désengagement avec l'émergence de structures aptes à se prendre en charge.

La Direction du PRIMOCA assurera, de concert avec les services techniques départementaux, un appui-conseil auprès des associations paysannes, des projets-tests, des caisses populaires d'épargne et de crédit, demandeurs de services.

Le PRIMOCA s'emploiera par conséquent, en relation avec les Bailleurs de fonds, à amener les bénéficiaires des interventions à engager la partie des investissements qui leur incombe pour le fonctionnement correct de leurs activités.

Pour conduire cette phase, la Direction du PRIMOCA sera essentiellement composée des services principaux suivants:

- *le Service Technique ;*
- *le Service Administratif et Financier*
- *le Service du Suivi-Evaluation*
- *le Centre de Formation Agricole* devant évoluer vers une gestion autonome sous le sigle de **CIDEZ**.

VI - COUT DU PROGRAMME DE LA PHASE II

L'estimation des coûts des différentes activités proposées dans le programme de la phase de consolidation du PRIMOCA a tenu largement compte de l'expérience de la phase I en matière de construction et de l'inflation des prix suite à la dévaluation du F.cfa.

Les coûts retenus pour la mise en oeuvre des différentes actions du programme s'établissent comme suit:

	<i>En millions F.CFA</i>	
1 - Programme de désenclavement		6 030
2 - Construction et/ou réhabilitation de bâtiments		2 000
* Education		
* Santé Publique		
* Santé animale		
* Pêche		
* Infrastructures sportives		
3 - Programme Hydraulique		1 439
4 - Activités de développement rural		4 900
* Intensification des cultures	740	
* Aménagements hydroagricoles et gestion des vallées	600	
* Productions horticoles	40	
* Productions animales	770	
* Activités forestières	250	
* Projets de développement local intégré	1 500	
* Crédit rural	1 000	
5 - Centre de Formation Agricole		500
6 - Parc d'engins et Atelier mécanique		350
7 - Appui technique à la Direction du projet		900
8 - Fonctionnement de la Direction du projet		850
9 - Equipements et fournitures diverses		1 500
10 - Divers imprévus (10 %)		1 847
TOTAL GENERAL		20 316

Soit un montant total de vingt milliards trois cent seize millions de francs cfa.

VII - CONCLUSION

Le présent document a d'une part esquissé le bilan et évalué l'impact socio-économique de la phase I du PRIMOCA et a d'autre part proposé une phase II.

Cette phase II s'inscrit dans le double objectif de la consolidation d'un véritable processus de développement socio-économique amorcé dans la zone grâce aux nombreux investissements de base mis en place, d'une part, et de la démultiplication des initiatives locales par l'émergence et l'accompagnement d'activités économiques à la fois nouvelles et viables, d'autre part.

La phase II permettra non seulement d'asseoir les capacités d'autogestion des structures villageoises redynamisées mais également d'assurer le succès d'un transfert de toutes les activités au profit des populations bénéficiaires.

Il s'agira également de compléter le maillage des infrastructures socio-économiques de base (routes, pistes, puits, salles de classes, postes de santé, etc...) du département de Sédhiou et d'asseoir avec les organisations paysannes **un crédit rural de type nouveau** qui intègre largement leurs initiatives par le biais des caisses populaires d'épargne et de crédit.

Ainsi la phase de consolidation s'appuiera essentiellement sur le crédit rural, mais sur un concept de crédit rural nouveau qui, loin d'être isolé, intègre tout un arsenal de leviers dont l'action conjuguée confère à la stratégie le **socle** d'un véritable processus de développement socio-économique autogéré.

Structure professionnelle de crédit, **capec**, fourniture d'intrants, de matériel et de prestations, formation et encadrement, transformation industrielle et commercialisation, se fondent dans un même moule conceptuel de la **politique de crédit rural**, qui génère en prime un mécanisme autonome de renforcement de la sécurité du crédit par la dissuasion naturelle que suscite chez le bénéficiaire de financement tenté par l'indélicatesse, l'étroite dépendance vis-à-vis des multiples leviers ci-dessus présentés.